

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 3 mars 2021**

**Conseillers en exercice : 15**

**Conseillers présents : 13**

**Date de Convocation : 23 février 2021**

**Absents excusés : C. Aubry pouvoir à P. Drogrey, Claude Saillard à M. Etiévant**

**Secrétaire de séance : C.Pouillard**

**Ordre du jour :**

Le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 27 janvier 2021 qui est approuvé à l'unanimité.

**1. Comptes administratifs 2020**

Budget commune

<b>APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF</b>						
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés...2019	- €	378 624,10 €	- €	332 838,24 €	- €	711 462,34 €
Opérations de l'exercice	244 428,45 €	334 472,60 €	519 722,03 €	186 396,31 €	764 150,48 €	520 868,91 €
<b>TOTAUX</b>	244 428,45 €	713 096,70 €	519 722,03 €	519 234,55 €	764 150,48 €	1 232 331,25 €
Résultats de clôture...2020	- €	468 668,25 €	487,48 €	- €	- €	468 180,77 €
Restes à réaliser					- €	- €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	244 428,45 €	713 096,70 €	519 722,03 €	519 234,55 €	764 150,48 €	1 232 331,25 €
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	- €	<b>468 668,25 €</b>	<b>487,48 €</b>	- €	- €	<b>468 180,77 €</b>

Budget eau

<b>APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF</b>						
LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés...2019	918,90 €	- €	- €	48 757,41 €	- €	47 838,51 €
Opérations de l'exercice	52 891,18 €	66 580,60 €	131 481,97 €	51 178,13 €	184 373,15 €	117 758,73 €
<b>TOTAUX</b>	53 810,08 €	66 580,60 €	131 481,97 €	99 935,54 €	184 373,15 €	165 597,24 €
Résultats de clôture...2020	- €	12 770,52 €	31 546,43 €	- €	18 775,91 €	- €
Restes à réaliser					- €	- €
<b>TOTAUX CUMULES</b>	53 810,08 €	66 580,60 €	131 481,97 €	99 935,54 €	184 373,15 €	165 597,24 €
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	- €	<b>12 770,52 €</b>	<b>31 546,43 €</b>	- €	<b>18 775,91 €</b>	- €

Le conseil Municipal, à l'unanimité approuve les comptes administratifs.

**2. Comptes de gestion 2020**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les comptes de gestion de 2020 établis par le trésorier et qui correspondent aux comptes administratifs.

**3. Affectation du résultat**

À la suite de l'adoption des comptes administratifs, le conseil Municipal accepte :

- de reporter l'excédent de fonctionnement au compte 002 de 468 180.77 € et 487.68 € au compte 1068 pour l'investissement pour le budget commune.
- de reporter l'excédent de fonctionnement de 12 770 .52€ au 1068 pour le budget eau.

#### **4. Vote des taxes**

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le taux des taxes communales 2021 soit

- Taxe foncière bâtie : 16.47 %
- Taxe foncière non bâtie : 28.23 %

Pour information le calcul de ces taxes est basé sur la valeur locative brute des biens. Les taux d'imposition communaux se cumulent avec les taux intercommunaux et départementaux.

#### **5 - Budgets primitifs 2021**

Budget commune : Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif équilibré en dépenses et recettes à 825 706€ pour la section fonctionnement et 583 267 €. Pour la section d'investissement.

Budget eau : Le conseil municipal adopte à l'unanimité le budget primitif équilibré en dépenses et recettes à 177 249 € pour la section fonctionnement et 165 169 € pour la section d'investissement.

#### **6. Devis travaux sylvicoles 2021**

Pour ces travaux d'investissement le maire fait part au Conseil Municipal des devis reçu de l'ONF ainsi que d'une société privée JURA SYLVI.

Après étude des devis d'investissement, le conseil municipal retient

- Jura Sylvi d'un montant de 1765.5€
- ONF d'un montant de 4100.67 €

#### **7. - Devis éclairage public rue du 16 Clos Blanchot et 72 rue Basse**

Le conseil municipal approuve à 12 voix pour et 3 contre l'avant-projet du SIDEC d'un montant de 1431.32 € avec 25 % de participation du SIDEC pour créer 2 points lumineux 16 rue du Clos Blanchot et pour le parking 72 rue Basse .Reste à charge à la commune 1073.49€.

#### **8. - Attributions de subventions associatives 2021**

- APEI	105 €
- Donneurs de sang	105 €
- Croix rouge	165 €
- Pupille de la nation	60 €
- Souvenir français	65 €
- Accueil et soleil	100 €
- Semons l'espoir	100 €
- Banque alimentaire	60 €
- Sclérose en plaques	100 €
- La Bise ATD Quart Monde	100 €
- ADMR	100 €
- Secours populaire	100 €

## 9. Prix de l'eau

Le Maire rappelle aux conseillers que le prix actuellement pratiqué par la commune sur le réseau de distribution d'eau potable, soit 0,90 €/m<sup>3</sup>, est l'un des plus bas de toute l'intercommunalité Cœur du Jura.

La commune entreprend régulièrement des travaux sur le réseau d'eau potable. Le prix du m<sup>3</sup> actuel est trop bas pour équilibrer le budget eau, une augmentation est nécessaire.

De plus, un exposé est fait par Gilles CREUZOT sur un rapport datant d'une dizaine d'années, rappelant les obligations incombant à la commune en ce qui concerne les conditions de protection sanitaire et les règles d'environnement pour les captages, ce travail s'élèvera à 7000 € environ.

Le conseil municipal fixe le nouveau tarif du m<sup>3</sup> d'eau à 1,10 €.

Il est également suggéré de procéder à un rappel sur les conditions réglementaires de prélèvement d'eau dans les cours d'eau surtout en période de sécheresse.

Concernant l'assainissement le conseil municipal est favorable à l'instauration d'un forfait minimum pour les personnes qui ne consomment pas d'eau potable.

## 10. Questions diverses

- Travaux rénovation thermique de la mairie-et Salle des Fêtes : Le Maire informe de l'attribution de subvention de 14950 € par le département au titre de la DST et nous sommes dans l'attente de la Préfecture pour la DETR.
- Barrières de sécurité rue de la résistance : l'autorisation de débiter les travaux a été obtenue.
- Frédéric MARENDAZ demande que soit revu l'état de certains panneaux d'affichage avec, par exemple la pose d'un volet vitré fermé permettant de protéger les publications communales.
- Stéphane CATTIAUX rappelle également les vitesses excessives rue Basse, problème risquant de s'amplifier avec la saison touristique. Un contact sera repris avec la gendarmerie en vue de contrôles plus fréquents.
- Alain LABBEZ Nous informe sur la sécurité des enfants à l'arrêt de bus : il est rappelé que les enfants doivent attendre le départ du bus pour rentrer chez eux, surtout ne pas passer devant le bus avant son départ. Merci aux parents de leur vigilance. Le Maire ou un de ses adjoints se rendra sur place pour surveiller les comportements et rappeler les règles de bonne conduite.

**Fin de séance**